

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE RENTRÉE DU 19 SEPTEMBRE 2017

Présentation rapide

- **de l'association maitrise** : la maitrise est une association type loi 1901, son conseil d'administration est composé de 11 membres : trois membres de droits : l'Évêque du Puy, le Directeur diocésain de l'enseignement catholique et le Recteur de la cathédrale ou leurs représentants, deux membres invités : les directeurs des établissements scolaires partenaires de la maitrise, actuellement messieurs Michel Belledent et Christian Flandin, des membres élus par l'assemblée générale : Mesdames Hanin-Grammont et Conguisti, Messieurs Mazur-Champanhac, Teyssonnier et Giraud.

Le bureau est composé de la manière suivante : président : abbé Roland Bresson, secrétaire : Madame Conguisti, trésorier : Monsieur Teyssonnier

- **de l'équipe enseignante** : l'abbé Roland Bresson, aumônier et professeur d'initiation à la liturgie, Frère Etienne Oriol, chargé d'éducation et professeur de catéchisme, Emmanuel Magat, chef de chœur et directeur de la maitrise, Françoise Magat, professeur d'éducation musicale et chant choral de l'Education Nationale, Mesdames Frédérique Gros et Nathalie Rebotier-Guyot et Monsieur Michaël Souveton professeur d'initiation au clavier et d'harmonie, Madame Marie-Noël Dauphin, professeur de latin. Enfin Madame Michal OKON, professeur de chant, devrait nous rejoindre très prochainement. Madame Aude-Fleur Sicard assurera quelques heures d'assistance administrative qui seront principalement consacrées à l'amélioration de notre communication.

-**des bénévoles** sans lesquels certaines tâches ne pourraient être assumées: Denise Conguisti qui gère les goûters tant appréciés du mardi après-midi, Marie-Angèle Perrenot qui supplée à l'absence de Sœur Brigitte laquelle après de nombreuses années d'une présence quasi quotidienne est obligée de réduire son activité pour des raisons de santé, Madame Paulette Prades qui assure elle aussi quelques heures de secrétariat chaque semaine.

-**de l'effectif d'enfants** : pour cette rentrée, huit jeunes sortent du cursus maitrisien : les trois troisième de l'année dernière, Madeleine et Priscille de L'Estoile qui ont déménagé pendant l'été mais aussi Foucaud Douard, Noémie Roy et Léna Buffoni.

Nous accueillons 9 nouveaux maitrisiens et intégrons deux des anciens troisième dans le cursus jeune chœur.

-**des partenaires financiers de la maitrise**, qui prennent en charge 75 % du coût de la formation des enfants : le diocèse du Puy, la communauté d'agglomération, le département de Haute-Loire, la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'état par l'intermédiaire de la DRAC

Questions d'information

L'essentiel de l'information circule entre la maitrise et les familles par le biais de **messages électroniques**.

Un site internet donne un certain nombre d'informations destinées davantage au public mais **très prochainement un onglet spécifique pour les parents donnera accès à l'ensemble des informations** qui sont données aux familles dans l'année scolaire. Prenez d'ores et déjà l'habitude de vous rendre régulièrement sur le site de la maitrise <http://www.cathedraledupuy.org/la-maitrise-de-la-cathedrale-du-puy-en-velay>

Le téléphone fixe de la maitrise 0471042917 permet d'enregistrer un message pour des demandes non urgentes. En cas d'urgence utiliser **le portable de la maitrise** 06 86 04 70 15 en mode SMS ou **le portable de Françoise Magat** 06 80 45 01 71.

Une page Facebook donne des échos de toutes les manifestations de la maitrise, n'hésitez pas à partager cette page qui peut, grâce à vous devenir un puissant outil de promotion de la maitrise.

Vous avez reçu un planning annuel, merci de bien noter toutes les dates communiquées. Chaque mois vous recevrez un rectificatif mensuel et en janvier 2018 un planning semestriel.

Assiduité

L'assiduité demandée pour les prestations de la maitrise répond à deux exigences qui vous paraîtront sans doute légitimes :

- cohérence avec les objectifs éducatifs de la maitrise qui comprennent notamment la fidélité dans le service
- respect des partenaires qui concrétisent leur confiance par un soutien financier conséquent

Le respect des engagements pris est une nécessité absolue pour que la maitrise puisse répondre sereinement aux sollicitations des producteurs de concerts qui anticipent de plusieurs mois et parfois plusieurs années les engagements.

Le programme de la maitrise est assez lourd, il manifeste que la maitrise est un engagement fort. A certaines périodes, ce rythme soutenu peut se révéler trop pesant pour l'un ou l'autre. Dans ce cas, les parents sont invités à me contacter et aménager avec moi le planning pour que la charge, vécue comme une surcharge, ne devienne pas source de démotivation.

L'absence lors d'une production de la maitrise pour laquelle un enfant est convoqué est parfois inévitable. Le planning étant donné longtemps à l'avance, il vous est possible en général de prévenir très tôt, ne négligez pas de le faire : l'absence non annoncée de votre enfant peut compromettre une production car, quand elle est prévue, la présence de chacun est active et déterminante dans le groupe.

Certaines manifestations sont proposées aux volontaires, dans ces cas là il m'est utile de connaître le plus tôt possible comment votre enfant choisit de répondre à la sollicitation. Je suggère que vous profitiez de ces occasions pour prendre le temps de mesurer avec votre enfant la générosité dont il sait faire preuve, spontanément ou grâce à votre soutien, vis à vis de la maitrise et surtout vis à vis des publics concernés.

Assiduité aux vêpres

La question de la participation des plus jeunes à l'office des vêpres est posée. Je ne souhaite pas y répondre d'une manière réglementaire. Cet office est, dans la semaine, LE moment de prière communautaire de la maitrise. Les maitrisiens n'y sont pas présents pour porter la prière des fidèles réunis à la cathédrale mais prennent le temps de se rassembler pour prier ensemble et offrir leur chant tout en se joignant à la prière permanente de l'Église. Aussi la présence de chacun est évidemment souhaitable et la motivation à y être devrait dépasser le simple respect d'une consigne, il faut bien sur accompagner les enfants dans la compréhension de cela. Je profite de cette occasion pour inviter les familles à bénéficier de cette pause spirituelle très salutaire.

Implication dans le fonctionnement associatif

La participation des parents au fonctionnement de l'association est une nécessité absolue pour la maitrise. Elle peut se concrétiser très occasionnellement, ou de manière plus continue, officiellement ou de manière plus discrète. Sur la durée du cursus maitrisien, chaque famille doit pouvoir trouver un peu de temps à consacrer à la maitrise. Voici quelques propositions :

- **entrer au conseil d'administration** : les candidatures seront sollicités quelques semaines avant l'assemblée générale début 2018.

- **se proposer pour une commission** : commission tournée pour l'organisation des déplacements, commission uniforme pour la gestion du vestiaire, commission réception pour l'organisation des accueils de choeurs ou de parents, commission espaces verts pour les tontes, tailles et désherbages nécessaires.

- **participer à l'entretien des locaux** de manière exceptionnelle ou régulière (un courrier spécifique vous sera proposé pour cette mission

- proposer ses services pour l'accompagnement des élèves de primaires qui viennent de l'école à la maitrise le mardi à 13h45

- **devenir délégué de parents** : nous cherchons des volontaires pour assurer un lien et favoriser la circulation de la communication entre les familles et la maitrise : un délégué par niveau de classe serait une bonne répartition des tâches...

Opérations spéciales pour 2017/2018

Les calendriers : chaque année nous vendons des calendriers édités par la fédération Pueri Cantores France à laquelle la maitrise est affiliée. C'est l'occasion d'aller expliquer qui nous sommes et de recueillir un peu d'argent. Chaque enfant reçoit au minimum trois calendriers qu'ils doit vendre au minimum 5 euros. La moitié est versée à la fédération nationale, le reste revient à la maitrise et est en général utilisé pour acquérir du matériel utile pour les pauses des enfants, c'est ainsi qu'ont été financés les achats du babyfoot, de la table et du matériel de ping-pong, des livres et jeux de société. Lorsqu'un enfant a vendu ses trois premiers calendriers, il peut venir en demander d'autres. Les invendus doivent être rendus le plus tôt possible à la maitrise et en parfait état naturellement.

Les chocolats : pour financer le voyage et le séjour à Barcelone prévu pour l'été 2018, nous vous proposons une vente de chocolats Jeff de Bruges. Nous souhaitons que vous puissiez diffuser un maximum de petits catalogues de ces confiseries et que des commandes nombreuses soient centralisées avec leur règlement à la maitrise jusqu'à la date du 15 novembre. Nous adresserons alors ces bons de commande et règlements au magasin, réceptionneront puis distribuerons l'ensemble des colis. Le magasin s'engage à reverser à la maitrise un pourcentage de chaque règlement. La réussite de cette opération viendra de la capacité à diffuser très largement les bons de commande aussi n'hésitez pas à demander le nombre de bulletins que vous pensez pouvoir distribuer !

Le voyage à Barcelone

Comme évoqué au-dessus, nous avons prévu d'assister au prochain congrès international des Pueri Cantores qui aura lieu au juillet 2018 à Barcelone. La participation à cet événement sera réservée au 3000 premiers inscrits, du fait du nombre de places réservées au Pueri Cantores à la Sagrada Familia pour la messe de clôture du congrès le 15 juillet 2018. Dès l'inscription, nous devons fournir une liste nominative des participants, nous vous adresserons très prochainement un bulletin d'inscription que vous devrez nous retourner presque par retour du courrier.

La réunion se termine à 22h00 .

Emmanuel Magat